

Ecrit par le 14 avril 2026

Vedène, un centre de tri de nouvelle génération pour le bassin rhodanien



Vue axonométrique du projet- AT&E Architectes

La SPL Tri Rhodanien a franchi une étape décisive avec la signature d'un [Marché Public Global de Performance](#) pour la conception, la construction et l'exploitation d'un centre de tri des emballages et papiers à Vedène. Un équipement structurant, mutualisé entre collectivités, destiné à moderniser durablement le traitement des déchets de plus de 600 000 habitants du bassin rhodanien. Le futur centre de tri rhodanien sera implanté 649 avenue du Vidier à [Vedène](#), sur un site mitoyen de l'Unité de valorisation énergétique du SIDOMRA. Cette localisation stratégique permettra des synergies techniques, notamment pour le traitement des refus de tri et l'approvisionnement énergétique. Le coût prévisionnel de l'investissement est estimé à environ 33,5M€.

Créée en décembre 2023, la [SPL Tri Rhodanien](#) réunit dix collectivités territoriales de Vaucluse, des Bouches-du-Rhône et du Gard, seules actionnaires de la structure. Si la gouvernance demeure publique, la conception, la réalisation et l'exploitation de l'équipement ont été confiées, à l'issue de la mise en concurrence, au groupement mené par Paprec Méditerranée, associé au cabinet [AT&E Architectes](#). Le futur centre assurera le tri des emballages ménagers et papiers collectés dans les bacs jaunes de 13 intercommunalités et syndicats, représentant environ 625 000 habitants. Sa capacité annuelle atteindra 30 000 tonnes, couvrant plastiques, métaux, papiers et cartons.

Ecrit par le 14 avril 2026

Performance environnementale et synergies locales

Implanté à Vedène, sur un terrain de 16 000 m², le bâtiment -de près de 7 000 m² de surface- jouxtera l'Unité de valorisation énergétique du [Sidomra](#), permettant des synergies opérationnelles. Environ un quart des flux triés, constitués de refus de tri, pourra ainsi être traité localement, tandis qu'un approvisionnement électrique depuis l'UVE (Unité de valorisation énergétique) est également envisagé.

Un bâtiment sobre

Les élus ont accordé une attention particulière à la qualité environnementale du projet : process sobres en énergie, ombrières photovoltaïques, végétalisation renforcée et optimisation de l'empreinte carbone. Le centre intégrera des équipements de tri de dernière génération, largement fabriqués en France, reposant sur l'intelligence artificielle. Ces technologies seront fournies par [Pellenc](#), entreprise basée à Pertuis et reconnue comme leader mondial du tri optique.



Vue du projet depuis le chemin de Capeau – AT&E Architectes

Copyright SPL Tri Rhodanien

Un projet industriel et social

La modernisation ne se fera pas au détriment de l'emploi. Le site comptera environ quarante salariés, avec une part significative de postes réservés à l'insertion. La phase de travaux mobilisera par ailleurs 10 000 heures d'insertion sociale et professionnelle, renforçant l'ancrage territorial du projet.

Une mise en service prévue au 1^{er} semestre 2028

Ecrit par le 14 avril 2026

Prévue pour le premier semestre 2028, la mise en service de ce centre de tri marque une rupture : réduction des transports hors région, amélioration de la performance de recyclage et maîtrise des coûts sur le long terme pour les collectivités partenaires. À travers ce projet ambitieux, la SPL Tri Rhodanien souhaite conjuguer transition écologique, souveraineté territoriale et innovation industrielle, au service d'un recyclage plus efficace et plus responsable pour l'ensemble du bassin rhodanien.

Combien ça coute ?

Le coût prévisionnel de l'investissement est estimé à environ 33,5M€ hors taxes, comprenant près de 18,2M€ pour la construction du bâtiment et 15,3M€ dédiés au process industriel de tri, intégrant des équipements de haute technologie. Un projet structurant pour le bassin rhodanien, destiné à moderniser durablement le tri des déchets et à renforcer la maîtrise publique de cet outil stratégique.

Dans le détail

Les collectivités membre de la SPL Tri Rhodanien sont : SIDOMRA - Avignon - Monteux, Représentant les territoires du Grand Avignon, de la CA Sorgues du Comtat (CASC) et d'une partie de la CC Pays des Sorgues Monts de Vaucluse (CCPSMV) ; SIECEUTOM région de Cavaillon, Représentant les territoires de la CA Luberon Monts de Vaucluse (LMV Agglo) et de l'autre partie de la CC Pays des Sorgues Monts de Vaucluse (CCPSMV) ; SMICTOM Rhône Garrigues - Villeneuve-Lès-Avignon ; SIRTOM de la région d'Apt ; Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin (COVE) - Carpentras ; Communauté d'Agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette (ACCM) - Arles ; Terre de Provence Agglomération (TPA) - Eyragues ; Communauté de Communes Vallée des Baux-Alpilles (CCVBA) - Saint Rémy de Provence ; Communauté de Communes Aygues Ouvèze en Provence (CCAOP) - Camaret sur Aigues ; Communauté de Communes Ventoux Sud (CCVS) - Sault - Villes-sur-Auzon ; SIECEUTOM - région de Cavaillon.

Mireille Hurlin

(Vidéo) Novalie : Du bac au kilowatt, quand les déchets deviennent ressources

Ecrit par le 14 avril 2026



Samedi 11 octobre, à l'occasion de la Fête de la Science, le [Sidomra](#) et [Suez](#) ont convié le grand public à découvrir Novalie, l'écopôle de valorisation des déchets à Vedène. Entre visite guidée, explications techniques et échanges avec les équipes, la journée a mis en lumière les procédés de tri, recyclage et valorisation énergétique qui transforment les déchets du territoire en ressources utiles. Plus de 200 personnes ont répondu à cette invitation en mode science.

Dès l'entrée du site, le ton est donné : Novalie ne se contente pas de stocker les ordures, il les transforme. La visite, bien rythmée, emmène petits et grands au cœur des installations — du centre de tri aux fourneaux de l'unité de valorisation énergétique ([UVE](#)), en passant par l'unité de traitement des mâchefers.

Le tri, un geste inscrit depuis 2022

[Camille Jullien](#), directeur du Sidomra, rappelle que depuis l'extension des consignes de tri fin 2022, les résultats sont encourageants : + 6,16 % de collecte sélective en 2023, + 6,44 % en 2024. «Les échanges

Ecrit par le 14 avril 2026

avec le public sont précieux pour lever les zones d'ombre, en particulier sur les déchets dangereux encore trop fréquemment mal triés.»

Le tri du bac jaune

[Gérald Chaumaz](#), directeur régional tri chez Suez, guide les visiteurs au plus près des installations : «Nous montrons comment le bac jaune est trié vers les filières de recyclage, tandis que les résidus, la poubelle grise, prennent la direction de l'énergie. A Novalie, nous couvrons l'équivalent de 17 000 foyers en électricité et fournissons de la vapeur renouvelable à une usine voisine.»

L'écopôle, un outil au service du territoire

Novalie, exploité par Suez pour le compte du Sidomra, regroupe plusieurs activités complémentaires : déchetterie, centre de tri, UVE (Unité de valorisation énergétique) unité de valorisation des mâchefers, et traitement des déchets de soins infectieux. Le site traite notamment plus de 95 % des déchets qui lui sont confiés, que ce soit via la valorisation matière ou énergétique. Ainsi, en 2024, plus de 108 000 tonnes de matières (plastiques, métaux, cartons, papier, déchets verts...) ont été envoyées vers des filières de recyclage ou de compostage.

Des déchets qui fabriquent de la vapeur

Mais Novalie ne se limite pas à la récupération : depuis 2019, il utilise un modèle de valorisation mixte. Une partie de la chaleur produite par combustion est livrée sous forme de vapeur à l'industriel Continental Foods (au Pontet), qui dépend largement de cette source pour son procédé de production.

Ecrit par le 14 avril 2026



Crédit photo S. Othomène

800 personnes accueillies en insertion

Le site a également une dimension sociale forte : depuis 2009, près de 800 personnes éloignées de l'emploi ont été accueillies au travers d'un dispositif d'insertion. Près de 60 % d'entre elles ont connu une sortie dynamique, c'est-à-dire un emploi durable, une formation ou un contrat de transition.

Innovation, sécurité et conversion énergétique

La visite ne néglige pas les enjeux techniques et sécuritaires : filtrage des fumées, maîtrise des émissions (acide chlorhydrique, poussières, monoxyde de carbone) sont régulièrement contrôlés. Les installations d'incinération se composent de 3 lignes de 6 t/h et une de 9 t/h, avec deux groupes turbo-alternateurs de 8,5 MW et 4,3 MW — soit une capacité annuelle de 100 000 MWh, équivalente à la consommation de plus de 17 700 foyers.

L'ouverture au public permet aussi de sensibiliser à la sécurité du personnel, aux risques des déchets dangereux, et aux bonnes pratiques de tri. Le dialogue est continu entre techniciens, ingénieurs et visiteurs.

Conclusion : comprendre pour agir mieux

Écrit par le 14 avril 2026

La journée portes-ouvertes de Novalie a rempli plus qu'un rôle informatif : elle a rapproché les citoyens, et ses 216 visiteurs, du fonctionnement concret de leur système de gestion des déchets. En démystifiant les procédés : tri, recyclage, transformation en énergie, elle rappelle que chaque geste compte. Le bon tri à la source, la reconnaissance de ce que sont les déchets dangereux, la confiance dans les installations locales : tout cela compose la chaîne vertueuse de l'économie circulaire. À Vedène, Novalie incarne cette ambition : transformer un défi, celui des déchets, en opportunité pour le territoire.

Mireille Hurlin

Châteauneuf-de-Gadagne Etienne Klein 'Être maire est un engagement total'

Écrit par le 14 avril 2026



Entretien avec Étienne Klein, maire de Châteauneuf-de-Gadagne, qui a choisi de ne pas se représenter. Après six années passées à la tête de la mairie et 18 ans d'engagement dans la vie locale comme élu, Étienne Klein annonce qu'il ne sollicitera pas de nouveau mandat. Un choix mûrement réfléchi, au terme d'un exercice marqué par des crises successives.

«Ce mandat a été structurellement difficile, explique-t-il. Nous avons traversé la crise sanitaire, puis la crise énergétique et une longue période d'inflation. Peu s'en souviennent, mais en décembre 2021, nous devons préparer des scénarios de délestage électrique face au risque de pénuries. C'était lourd à gérer.»

Des budgets contraints et des équipes limitées

Comme beaucoup de communes, Châteauneuf-de-Gadagne fait face à la baisse continue des dotations de l'État. « Il y a vingt ans, les ressources publiques étaient plus conséquentes. Aujourd'hui, l'entretien de nos équipements est plus difficile, malgré le tissu économique solide du territoire — Orangina-Suntory,

Ecrit par le 14 avril 2026

Aromazone, Provence-Comtat, et une zone d'activités dynamique. »

Avec environ 3 500 habitants et une cinquantaine d'agents municipaux,

la commune repose beaucoup sur l'implication des élus : «Notre taille intermédiaire engendre des particularités. Peu de cadres, peu de redondance. Quand un agent est absent, ce sont parfois les adjoints ou le maire qui doivent assurer le relais, y compris dans des tâches très concrètes comme servir à la cantine en urgence. Cela demande une réelle présence et beaucoup d'énergie. »

La qualité de vie des Castelnovins

Au-delà des difficultés administratives et budgétaires, Étienne Klein garde le souvenir d'une belle cohésion locale : « Les habitants tiennent à leur qualité de vie. Notre programme portait le nom '[Vivons Village](#)', et cela dit tout : préserver notre identité, éviter l'étalement urbain, garantir le caractère agricole et rural tout en assurant des équipements adaptés et un sentiment de sécurité.» Avec une police municipale active forte de 3 agents assermentés et une ASVP (Agence de surveillance de la voie publique), un village soigné et une ambiance apaisée, Châteauneuf-de-Gadagne a su préserver son esprit villageois.

Ecrit par le 14 avril 2026



Etienne Klein Copyright MMH

Logement et services : répondre aux besoins d'aujourd'hui

Conscient des tensions sur le foncier, le maire a veillé à favoriser une offre de logement diversifiée, notamment avec le quartier du Nouveau-Chai avec ses 95 nouveaux logements et près de 40% de logements sociaux réalisés en partenariat avec [Grand Delta Habitat](#).

Côté services, le développement de la santé a constitué un axe fort du mandat

« Nous avons choisi une démarche collective : la Maison de Santé Pluriprofessionnelle n'a pas été imposée par la mairie, mais coconstruite avec les médecins, infirmiers et professions médicales. Résultat : cinq nouveaux médecins généralistes, une dentiste et plusieurs paramédicaux, dont des kinés, sont venus s'installer. »

Préserver l'écrin naturel et penser la mobilité

Étienne Klein met également en avant l'action menée pour préserver l'environnement et limiter

Écrit par le 14 avril 2026

l'urbanisation : « Nous avons voulu concentrer l'habitat, protéger les terres agricoles, les vignes et les bords de Sorgue. Ce sont ces paysages qui font notre charme où les castelnovins aiment à se ressourcer. » Une attention particulière a aussi été portée aux mobilités : rénovation de la gare, parkings sécurisés pour voitures et vélos, développement de pistes cyclables et circuits de vélotourisme.

La suite d'un engagement

S'il quitte la mairie, Étienne Klein poursuit son engagement professionnel et citoyen :

«Je suis profondément attaché à mon métier, qui consiste aujourd'hui à accompagner les politiques publiques territoriales avec l'expertise de l'INRAE (Institut National de Recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement). J'aide les collectivités à s'appuyer sur des connaissances solides en alimentation, environnement et agriculture. C'est une mission d'intérêt général qui prolonge naturellement mon action municipale, mais sous une autre forme. »

Le bilan

Bref, un bilan plutôt sportif en termes de défis et porteur d'avancées pour la vie locale. Étienne Klein, lui, s'apprête désormais à continuer à servir l'intérêt public... autrement, tout en continuant à rester fidèle à l'esprit du maire auquel il a succédé et auprès duquel il a travaillé durant deux mandats, Pierre Molland. Il souhaite pour Châteauneuf-de-Gadagne cette même continuité portée par ses adjoints actuels : Franck Aimadiou, Marielle Fabre. 14 membres de [l'équipe municipale actuelle](#) seront de l'aventure. Deux autres listes seraient en préparation pour contrer l'équipe municipale.

Les défis à venir

« Les futurs défis ? Gérer une commune comme la nôtre, avec 3 500 habitants, en essayant de tenir les finances, que ce soit sur la masse salariale ou sur les dépenses courantes, avec des problématiques d'entretien, de maintenance, de mise à tenir en bon état tous nos équipements, c'est quelque chose qui est quand même un challenge. Et cela demande, à mon sens, beaucoup d'expérience et de connaissance de ces domaines-là. Après, le grand chantier sera celui de l'urbanisme, qui est partagé par toutes les communes avec la loi zéro artificialisation nette, la loi SRU (Loi de solidarité et de renouvellement urbain). Il y aura tout un enjeu important de stratégie de développement de la commune, de maîtrise de son développement, avec l'objectif, à mon avis, conserver cet équilibre. J'espère que la prochaine équipe retenue par les Castelnovins saura garder cet équilibre.»

« Il n'y a pas un maire, mais une équipe »

« Le travail d'une équipe d'élus se fait avec énormément de partenaires et d'échanges. Je tenais à dire que j'ai beaucoup apprécié ce travail avec nos services, avec nos agents, et puis tous les partenaires extérieurs, la communauté de communes, l'État, afin de nouer de solides et respectueuses relations. C'est aussi entretenir et développer un écosystème avec les communes voisines, les associations, la gendarmerie, les pompiers. Un mandat, c'est vraiment loin d'être le travail d'un maire. Souvent, on met le maire en avant en disant que le maire s'arrête. Cependant le maire n'existe pas s'il n'y a pas tout cet écosystème autour. Je suis très fier et très satisfait du travail accompli avec les agents de l'intercommunalité sur la transition environnementale, la transition écologique et les déchets. Ça a été un travail efficace.»

Ecrit par le 14 avril 2026

En savoir plus

[Etienne Klein](#), est le maire -apolitique- de Châteauneuf-de-Gadagne depuis 2020. Il est docteur en mathématiques appliquées et écologie, chercheur, chargé de mission pour l'appui en politique publiques territoriales à [l'Inrae](#), mission de partage de connaissances et d'expertise sur les thèmes de l'agriculture, l'alimentation et l'environnement. Il a été conseiller municipal et conseiller communautaire de 2008 à 2014. Premier adjoint de Pierre Molland -qui a été maire de 1985 à 2020 - conseiller communautaire et vice-président du Sidomra (Syndicat Intercommunal pour la Destruction des Ordures Ménagères de la Région d'Avignon) depuis 2020.

[Etienne Klein, maire de Châteauneuf-de-Gadagne, « Porter l'économie circulaire »](#)

Comment le protoxyde d'azote met la pression sur l'incinérateur de déchets de Vedène

Ecrit par le 14 avril 2026



La multiplication des explosions de bouteilles de protoxyde d'azote pose de plus en plus de problème au sein de l'Usine de valorisation énergétique (UVE) de Vedène. Ce gaz, aussi connu pour ses propriétés hilarantes, ne semble pas faire rire les responsables du site dont les fours d'incinération sont régulièrement mis à l'arrêt, perturbant ainsi le bon fonctionnement du traitement des déchets du territoire.

Depuis la fin de l'année 2020, les fours d'incinération de l'Usine de valorisation énergétique* (UVE) de Vedène doivent régulièrement faire l'objet d'arrêts en raison d'explosions de bouteilles de gaz de protoxyde d'azote.

Ce gaz, aussi connu sous les noms de 'gaz hilarant' ou 'proto', est un gaz d'usage courant utilisé dans la restauration (dans des cartouches pour siphon à chantilly notamment), les aérosols d'air sec ou les bonbonnes utilisées en médecine et dans l'industrie.

Détourné de son usage initial, il est parfois inhalé par des consommateurs qui recherchent un effet euphorisant et des 'distorsions sensorielles', ce qui présente des risques sanitaires avérés des risques immédiats comme l'asphyxie, la perte de connaissance, la désorientation comme l'explique [la mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives](#).

Vente interdite aux mineurs

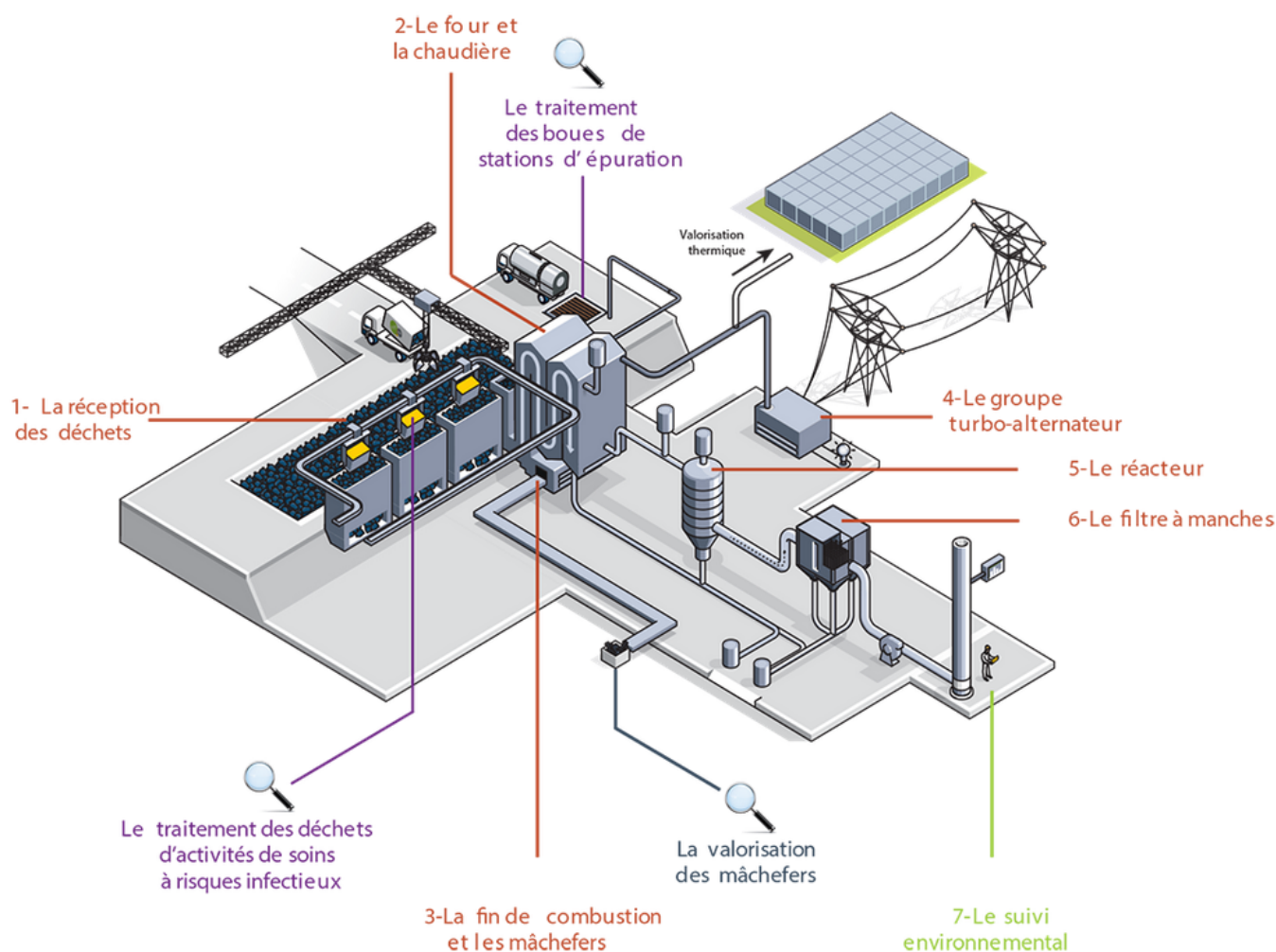
« En cas de consommations répétées et à intervalles rapprochés ou à fortes doses, de sévères troubles neurologiques, hématologiques, psychiatriques ou cardiaques peuvent survenir », précisent les services de la préfecture de Vaucluse dans un communiqué commun avec le [Sidomra](#) (le Syndicat mixte pour la valorisation des déchets du pays d'Avignon et [le groupe Suez](#) en charge de la gestion de l'UVE pour le

Ecrit par le 14 avril 2026

compte du Syndicat dans le cadre de l'éco-pôle Novalie. Pour ces raisons, la vente de ces produits est interdite aux mineurs depuis 2021.

Des arrêts répétés aux conséquences lourdes

Au-delà d'un risque sanitaire, la pression du gaz de protoxyde d'azote dans les bouteilles, dix fois plus importante que celles des bouteilles de gaz habituelles, génère des explosions violentes et aux dégâts lourds lorsqu'elles se retrouvent dans les fours à haute température de l'usine de valorisation énergétique vaclusienne.



Depuis début 2021, les fours de l'unité de Vedène ont connu 11 arrêts consécutifs suite à des explosions de bouteilles de protoxyde d'azote.

Le phénomène sur le site de Vedène s'intensifie mois après mois : des dizaines de milliers de bouteilles ont été retrouvées dans les mâchefers d'incinération et les explosions sont presque quotidiennes. Depuis le 1er janvier 2021, l'unité de Vedène a subi 11 arrêts de fours consécutifs à ces explosions. Des arrêts

Ecrit par le 14 avril 2026

qui peuvent durer entre 4 et 7 jours et qui ont des répercussions organisationnelles et financières importantes.

En plus des réels risques pour la sécurité des équipes, ces incidents nécessitent des alternatives pendant la réparation des fours. Beaucoup de déchets doivent être redirigés vers des sites d'enfouissement pendant ces opérations (arrêt du four, réparation, redémarrage du four).

Encadrer la gestion des bouteilles de protoxyde d'azote

Pour garantir la sécurité des personnels et permettre d'assurer la continuité du service public de traitement et de valorisation des déchets, la préfecture de Vaucluse, le Sidomra et Suez considèrent impératif « d'encadrer la gestion de ces déchets en s'assurant que ces bouteilles, lorsqu'elles sont collectées, ne soient pas dirigées vers l'UVE qui n'est pas autorisée à recevoir ces déchets, classés en déchets dangereux par le Code de l'environnement, mais vers la filière dédiée. »



La préfecture de Vaucluse, le Sidomra et Suez souhaitent mieux encadrer la gestion des déchets contenant du protoxyde d'azote afin de garantir la sécurité des personnels et permettre d'assurer la continuité du service public de traitement et de valorisation des déchets

Pour cela, « les services techniques de chaque collectivité pourraient constituer un moyen fiable de regroupement et de reprise dès lors qu'ils puissent être dotés d'un point de collecte de déchets dangereux, au même titre que d'autres bouteilles de gaz » précisent les services de l'Etat et les gestionnaires du site.

Alice Durand

Ecrit par le 14 avril 2026

Bouteilles de protoxyde d'azote présentes sur le site de Vedène



Bouteilles facilement identifiables : bleues, d'une longueur variant entre 30 et 50 cm.



Bouteilles collectées en 3 jours dans les mâchefers d'incinération

**L'unité de valorisation énergétique de Novalie compte 3 lignes d'incinération d'une capacité de traitement de 6 tonnes par heure et 1 ligne d'incinération de 9 tonnes par heure. Chacune de ces lignes est composée d'un four, d'une chaudière et d'un dispositif de traitement des fumées. Lorsque les déchets brûlent, ils produisent de la chaleur, des fumées et des mâchefers. La chaleur issue de la combustion est valorisée en énergie électrique ou thermique. Les fumées sont traitées et les cendres qu'elles contiennent, neutralisées. Les mâchefers sont triés et valorisés. L'unité de valorisation énergétique est autorisée à traiter un total de 225 400 tonnes de déchets par an. Sa capacité de production énergétique annuelle est de 100 000 MWh électriques.*

Ecrit par le 14 avril 2026

Vedène : des bacs jaunes individuels pour la collecte des déchets



À partir du mois de juin, les bacs vont se substituer aux traditionnels sacs jaunes pour le tri des emballages recyclables et du papier sur la commune de Vedène.

En effet, le Grand Avignon va équiper chaque habitation pavillonnaire d'un bac jaune individuel. L'opération sera déployée dans les habitations disposant déjà d'un bac individuel à ordures ménagères et sous condition de pouvoir le stocker dans la propriété privée. Certaines rues du centre-ville bénéficieront encore des sacs plastiques jaunes, délivrés par l'accueil de la mairie. Concernant les immeubles, le tri s'effectuera toujours dans les conteneurs jaunes collectifs ou les colonnes d'apport volontaire.

Les bacs jaunes seront distribués à domicile du mardi au samedi entre le 9 juin et début juillet par des ambassadeurs du tri. En cas d'absence, un 1er avis de passage sera déposé dans la boîte aux lettres. En cas de 2ème passage infructueux, il sera possible de prendre rendez-vous. À compter du mardi 16 juin, le bac jaune sera collecté un mardi sur deux, entre 5h et 12h. À noter qu'un calendrier de collecte sera remis en même temps que le bac jaune.

Pour connaître les modalités de distribution et de collecte du bac jaune, un plan interactif est disponible sur www.grandavignon.fr